

ACCUEIL

QUI SOMMES-NOUS ?

SUPER PREMIUM PELLETS

BÛCHETTES

FAQ

CONTACT



Granulés de bois

Qualité Din Plus et Certificat PEFC

Conditionnement

Livraison / stockage



Qualité DIN plus N°7A143

Le granulé bois Bioforest est certifié DIN plus

Un agent de l'organisme allemand DIN CERTCO s'est déplacé sur notre site de fabrication pour valider l'ensemble du processus de fabrication et la bonne mise en oeuvre de l'unité de contrôle. Notre suivi qualité, effectué plusieurs fois par jour, a donc été vérifié par DIN CERTCO. [Télécharger le certificat.](#)

Notre usine est équipée d'une **unité de contrôle**, le suivi qualité est ainsi effectué **plusieurs fois par jour**: taux d'humidité, d'abrasion, densité, diamètre, longueur et bien d'autres critères techniques sont analysés tout au long du processus de fabrication. **La maîtrise de la chaîne d'approvisionnement est ainsi totale.**

Il faut préciser que l'usine de fabrication du pellet est située à quelques mètres de la scierie d'où proviennent les pellets, limitant de fait l'impact du CO₂, principal responsable de l'effet de serre.

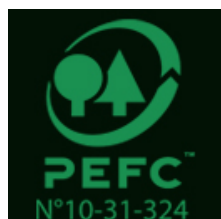
Résultats des analyses effectuées par un laboratoire indépendant :

Qualité Super Premium	Résultats* Bioforest	Spécifications DINplus	Unit
Cendre	0,324	< 0,7	%(m:m) dm
Diamètre	6	6+1,0 / 8+1,0	mm
Longueur	16,3	3,15	mm
Taux d'humidité	4,9	< 10	%(m/m) om
Densité brute	650	600	kg/dm ³ om
PCI Pouvoir calorifique supérieur	18.45	16.5 - 19	MJ/kg dm

* Résultats des tests effectués par le laboratoire allemand ASG

om = Résultat provenant de la matière originale

dm = Résultat provenant de la matière sèche



Traçabilité PEFC N°10.31.324

Les pellets de la marque Bioforest® sont issus exclusivement des **déchets de rabotage** (sciures, plaquettes...) provenant de la fabrication du parquet et lambris en Pin des Landes de l'usine Servary. Ces déchets sont bien entendu non traité et certifiés PEFC. [Télécharger le certificat.](#)

La gestion durable de la forêt est une déclinaison de l'objectif général du **développement durable** : elle combine la valorisation économique des produits de la forêt, la prise en compte des enjeux environnementaux par la protection des espèces et des milieux et la recherche du bien-être des populations.

PEFC garantit que le bois récolté dans ces conditions est bien **identifié à chaque étape** de sa transformation afin que le consommateur final puisse choisir les produits **issus des forêts certifiées** en toute connaissance de cause.

La certification donne l'assurance que notre produit est réalisé selon des normes définies:

- capacité de renouvellement,
- production de bois,
- respect de la biodiversité,
- protection du sol et des eaux,
- maintien des fonctions d'agrément

